



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 53947

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les circonstances imprévues qui peuvent entraîner un dépassement de l'objectif d'évolution des dépenses de santé. Certains de ces dépassements sont médicalement justifiés, comme c'est le cas, par exemple, lorsqu'un phénomène épidémique de grande ampleur ou lorsque des thérapeutiques ou des techniques médicales nouvelles apparaissent en cours d'année. Dans ce cas, il apparaît nécessaire d'abonder les financements. C'est la raison pour laquelle il y aurait lieu de prévoir une loi de financement rectificative annuelle de la sécurité sociale. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53947

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6549